



UNION EUROPÉENNE



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014/2020 »

Axe prioritaire 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion »

Objectif spécifique 1 « Augmenter le nombre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne »

Opération : « Apprentissage des outils numériques de recherche d'emploi »

Période d'exécution : du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018

Le contexte : Depuis le 1^{er} février 2016, les demandeurs d'emploi de la Région Nouvelle Aquitaine doivent s'inscrire par voie électronique à Pôle Emploi. Pour autant, cette inscription ainsi que la réinscription, la création et l'utilisation d'un espace personnel (mise en ligne du CV, recherche d'offres...) nécessitent aux personnes concernées d'avoir une bonne compréhension des consignes orales et écrites. Pour 30% des publics PLIE, les référentes de parcours ont identifié des besoins non couverts par le droit commun. Ces besoins concernent les participants ayant des difficultés importantes de compréhension des consignes lorsqu'ils sont en situation d'apprentissage. Ainsi, la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole a décidé de mettre en place des ateliers numériques par voie de marché public attribué à Actions Entreprise.

Les objectifs de l'opération : Cette action a pour finalité de permettre aux participants PLIE concernés par ces ateliers « d'être inscrit et/ou réinscrit » à Pôle Emploi et de favoriser l'utilisation par les participants de « l'espace emploi de Pôle Emploi ». 3 ateliers distincts sont développés :

- Atelier 1 : inscription et/ou réinscription à Pôle emploi par voie numérique ;
- Atelier 2 : Curriculum Vitae en ligne ;
- Atelier 3 : « activation, actualisation et suivi » de son espace personnel.

Ces ateliers peuvent être mobilisés pour la même personne autant de fois que de besoins sur prescription d'un référent de parcours PLIE. Chaque atelier peut accueillir un maximum de 4 personnes afin que la démarche soit individualisée, accompagnée, voir pilotée.

Le déroulement de l'action : Les ateliers 1 et 2 se tiennent tous les 15 jours en moyenne, pour une durée de 2h30 chacun (20 ateliers minimum seront programmés sur la durée du marché). Le prestataire cherche ici l'autonomie des participants. Il pourra cependant être amené à piloter cette démarche afin qu'elle soit effective en fin de séquence. Les référentes indiquent au formateur, lors de la prescription, le degré d'autonomie du participant afin de savoir si la démarche doit être accompagnée ou pilotée.

L'atelier 3 se déroule à hauteur d'un atelier par semaine en moyenne pour une durée de 2h00 (40 ateliers minimum seront programmés sur la durée du marché). La mobilisation à cet atelier prend fin pour le participant lorsque celui-ci est en capacité d'utiliser ces services de manière autonome. Il doit être en mesure de pouvoir actualiser sa situation, de s'abonner à des offres, d'imprimer des documents administratifs... Cet atelier adapte sa pédagogie en fonction des besoins identifiés par les référentes mais aussi des besoins des participants.

Les résultats attendus sont qu'à l'issue des ateliers 80% des publics accueillis soient autonomes dans l'utilisation des outils informatiques supports.

Les participants à cette opération sont domiciliés sur le territoire de Limoges Métropole et sont accompagnés dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Plan de financement

Dépenses	Total
Dépenses directes :	29 645,00 €
1. Personnel	5 645,00 €
2. Prestations externes	24 000,00 €
Dépenses indirectes de fonctionnement (forfait 20%)	1 129,00 €
Dépenses totales	30 774,00 €

Ressources	Total
Fonds Social Européen	18 464,40 €
Etat (emploi d'avenir)	2 100,00 €
Autofinancement	10 209,60 €
Ressources totales	30 774,00 €